

Mairie
le bourg
14100 Courtonne la Meurdrac
tél : 02.31.62.71.37
fax : 02.31.31.31.35
mail : mairie.courtonnelameurdrac@wanadoo.fr
ou secretariat-mairie-clm@wanadoo.fr

Courtonne la Meurdrac, le 23/06/2014

CONSEIL MUNICIPAL

le 27 novembre 2014 à 19 H à la mairie.

Ordre du jour

1. Fixation du taux de la Taxe d'Aménagement et sectorisation
2. Exonération de la Taxe d'Aménagement sur les abris de jardin
3. Exonération de la Taxe d'Aménagement sur les habitations financées par un Prêt à Taux Zéro.
4. Questions et informations diverses



Le Maire
Eric BOISNARD